



Union des sociétés de tir  
Lausanne & environs

## Assemblée des délégués 2018

L'Assemblée ordinaire des délégués s'est déroulée le 28 février 2018 au restaurant du stand de Vernand en présence de 30 délégués de 18 sociétés, de quelques invités, dont le président d'honneur Alfred Tissot, et des membres du comité. La toute nouvelle présidente de la SVC, Catherine Pilet, nous a fait l'honneur d'être présente.

L'Union des sociétés de tir de Lausanne et environs compte dorénavant 27 sociétés, puisque Lausanne Bourgeoise a donné sa démission pour cause de cessation d'activités.

Après l'ouverture et la constitution de l'Assemblée, le président a brièvement évoqué dans son rapport les activités sportives qui se sont déroulées au centre de tir sportif de Vernand et a souligné que la plupart des finales cantonales ont eu lieu dans nos murs. Les membres du comité, responsables de discipline, ont ensuite passé en revue les succès récoltés par les représentantes et représentants des sociétés de l'Union lors des compétitions auxquelles ils ont pris part, tant dans notre stand qu'à l'extérieur. Ils ont relevé les nombreuses places d'honneur conquises par les tireurs au pistolet. En outre, ils ont constaté que si le nombre de coups tirés à 300 m est en baisse, les stands de tir au pistolet, en particulier à 25 m, jouissent d'un regain de fréquentation. Cela se voit au nombre de cibles réservées et au montant des forfaits payés durant la saison.

La trésorière a indiqué que l'exercice comptable 2017 a bouclé avec un bénéfice de 1'964.75 francs, ce qui fait que le nouveau capital de l'Union s'élève à 20'582.03 francs. Le budget établi pour l'année 2018 est également légèrement bénéficiaire.

Après lecture du rapport de la commission de révision des comptes, tous les rapports présentés ont été approuvés à l'unanimité.

L'élection des membres du comité n'a été qu'une formalité puisque tous se représentaient et que l'Assemblée les a élus par acclamation. La trésorière a toutefois émis le vœu d'être remplacée à la fin de cet exercice.

Un représentant de la Société Vaudoise des Carabiniers (Alfred Tissot), le Président de la commission de tir 6 (René Grisoni) et le Président de l'Association Centre Romand de Performance (Daniel Margairaz) ont apporté des compléments d'information concernant la nouvelle saison de tir.

Au point « Divers » de l'ordre du jour, l'absence de toilettes à proximité immédiate de la salle des tireurs et l'opportunité de conserver un accès WIFI au stand ont été évoquées. Le comité a été chargé de traiter ces questions.

Le procès-verbal intégral de la séance parviendra aux présidents des sociétés membres de l'USTL.